CINQUIÈME ANNÉE. — N° 1110

VENDREDI 18 MAI 1917

Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot, Paris (9e)

TÉLÉPHONE : Central 69-70 et Central 80-62

Quotidien Républicain du soir

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Le Numéro : Cinq Centimes

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉPts 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

POUR QUE LES SOLDATS retrouvent leur emploi

Le Succès de notre Enquête

Du front, un soldat nous adresse la note suivante, dont il est inutile de souligner l'intérêt :

Le silence complaisant de la presse sur certaines questions de solidarité patriotique mérite d'être commenté. Effectivement, ce silence revêt un caractère d'égoïsme et de machiavélisme... aux yeux de ceux qui n'ont pas encore perdu leur lucidité. Il est bon de vanter l'héroïsme de nos « poilus » mais il serait encore plus généreux de s'occuper de la situation qui leur est faite, pécuniairement parlant.

Je ne m'arrêterai pas aux arguments qu'on essayera d'opposer aux lignes qui vont suivre : augmentation de la solde du soldat (0,25 par jour) allocation à la famille du mobilisé (1,25 par jour pour la femme, 0,75 par enfant). Mais qu'est-ce en comparaison du prix actuel des denrées ?

Et, si grand que soit l'exemple de solidarité des travailleurs en général, comment ne seraient-ils pas enclins à juger bien faible, l'aide accordée à leurs femmes et à leurs enfants au regard des avantages dont bénéficient les fonctionnaires de l'Etat ? Aucun parti pris à l'égard de ces derniers. Au contraire, l'exemple de l'Etat aurait dû être suivi... Il n'en a été rien. Certaines maisons de commerce de premier ordre, riches, anciennes et se targuant d'avoir de la tradition... se sont complètement désintéressées de leur personnel mobilisé.

Certes, nous pourrions citer à leur honneur un grand nombre de maisons de commerce, de banques, de compagnies d'assurances, qui, non seulement, reprendront leur personnel, mais lui assurent une grande partie de ses appointements pendant qu'il défend aux tranchées la France et les richesses qu'elle contient.

Ces maisons ont compris et accepté leur devoir. Malheureusement tous les patrons n'ont pas éprouvé ce sentiment de solidarité sociale et patriotique, et les maisons sont, hélas, nombreuses qui sortiront indemnes, parfois enrichies, du cataclysme européen et qui n'auront rien fait, absolument rien, pour leurs employés mobilisés.

De pareils agissements se passent de commentaires... Mais il est nécessaire d'établir un parallèle entre la situation créée par la mobilisation aux employés de l'Etat et aux employés du « privé ».

Les premiers, qu'ils soient mobilisés à l'avant ou à l'arrière, au dépôt ou au front, continuent à percevoir intégralement leurs appointements... quand ils ne cumulent pas, c'est-à-dire quand une solde militaire ne vient pas s'ajouter à la solde civile : les gradés à solde journalière ont droit au cumul. Les seconds sont à la merci du bon vouloir du patron... qui n'est pas aussi généreux que l'Etat patron.

Et nombreux sont les employés de commerce qui, mobilisés depuis le 2 août 1914, n'ont pas touché un centime de leurs maisons.

Or, il est inadmissible qu'un employé ait donné à son patron plusieurs années de travail dévoué et assidu pour se voir subitement et parce que la Patrie est en danger et l'appelait, privé de tout salaire, alors que le patron continue à exercer son industrie et, parfois même, à la développer.

Mais puisque l'exemple donné par l'Etat, les départements et les communes n'a été suivi que par un nombre restreint d'employeurs privés, pourquoi ne transformerait-on pas en obligation absolue ce qui a été consenti par une minorité honorable, mais infime, d'employeurs.

Dans cet ordre d'idées, nous n'innoverions rien, car le gouvernement italien n'a pas attendu le 34e mois de la guerre pour trancher une question qui concerne une classe très importante de citoyens.

Le décret du gouvernement italien, en date du 1er mai 1916, a défini d'une façon nette les droits des salariés mobilisés à l'égard de leurs employeurs.

Voici les conditions générales dans lesquelles s'exercent ces droits :

1° Tout d'abord, les salariés ayant « servi » au moins un an dans le même établissement ont droit à leur réintégration dans l'emploi occupé par eux au moment de la mobilisation et ce, aussitôt libérés par l'armée.

2° Tout salarié mobilisé, ayant cinq années de présence dans la maison d'un employeur recevra pendant toute la durée de la guerre : un tiers de son salaire s'il est marié ou s'il a des enfants à sa charge ; un quart de son salaire, s'il n'a aucune des charges ci-dessus.

3° Si le salarié a dix années de présence dans la maison de l'employeur, il recevra moitié de son salaire, s'il est marié ou s'il a des enfants à sa charge ; un tiers de son salaire s'il n'a aucune des charges ci-dessus.

Ce décret n'est applicable qu'aux employeurs occupant au moins trois salariés.

Comme on le voit, le gouvernement italien a jugé la question importante et il l'a résolue dans un sens favorable aux intérêts de l'employé.

Y aura-t-il enfin un parlementaire en France pour étudier un projet de loi identique ?

UN SOLDAT.

Plusieurs journaux ont bien voulu signaler notre campagne, reproduire nos articles, et soutenir nos revendications. Citons le *Radical*, l'*Information*.

Le *Petit Bleu*, que dirige notre distingué confrère, M. Alfred Oulmann, disait hier :

Notre sympathique confrère, Georges Clairet, rédacteur en chef du Bonnet Rouge, commence dans ce journal une campagne doublement intéressante : d'abord, parce qu'elle est généreuse ; ensuite, parce qu'il s'agit de ceux que la mobilisation a arrachés à leurs travaux, ou à leurs emplois, à l'atelier ou dans les bureaux.

M. Georges Clairet demande que, au retour, tous ces ouvriers et employés retrouvent leur place, — c'est entendu, rien n'est plus juste, ni plus logique, mais sous cette réserve — qui, d'ailleurs, va de soi, et que la loi en question devra bien préciser, pour éviter des litiges qui ne manqueraient pas de se produire en grand nombre — que l'obligation n'existera pour l'employeur, pour le patron, que vis-à-vis de l'employé encore à son service au moment où il a été mobilisé et que la mobilisation a enlevé à son emploi.

Beaucoup d'employés ou d'ouvriers, en effet, ne furent mobilisés que plus tard, qui avaient dès le début de la guerre, spontanément abandonné leurs emplois pour des raisons d'intérêt ou de convenance personnelle ; beaucoup aussi, par exemple, quittèrent leur place au moment où les Allemands s'avançaient sur Paris, et sans se préoccuper de l'embarras où leur départ précipité pouvait mettre ceux qui les employaient, suivaient ceux qui se réfugiaient à Bordeaux, à Marseille, ou dans des villes et villages à l'abri, du Centre, du Midi ou de l'Ouest.

Il ne saurait être question, même si ceux-là ont été mobilisés, plus tard, de leur donner des droits spéciaux et d'imposer à personne leur réintégration dans des places qu'ils ont abandonnées, même vis-à-vis de ceux qui, employés dans une maison de commerce, dans une usine, ont été, pour gagner davantage, travailler chez un autre patron. Vis-à-vis de ceux-là, les patrons doivent également être dégagés de toute obligation, comme les ouvriers et employés s'étaient dégagés eux-mêmes de toutes obligation vis-à-vis de ceux qui les employaient.

De son côté, l'*Eveil*, de Jacques Dhur, écrit sous les initiales de son actif collaborateur, M. Philippe Doré :

Notre confrère du soir, le *Bonnet Rouge*, voudrait, et il le dit, qu'une loi — de celles que le populo qui s'y connaît appelle une « bonne loi » — apportât aux poilus l'assurance qu'ils retrouveront leur emploi d'avant-guerre après la démobilisation.

Evidemment, tous les « employés » seront d'accord avec Georges Clairet, qui dicte leur devoir aux législateurs ; mais les employeurs ? et les législateurs ?

Une enquête est ouverte. Notre confrère va recueillir et enregistrer l'opinion autorisée des syndicats d'employés et d'ouvriers et des syndicats patronaux, l'opinion des soldats aussi. Des parlementaires, des hommes de droit, des gens de loi diront aussi comment le problème peut être résolu du point de vue légal, administratif et politique.

L'*Eveil* n'a pas caché sa façon de penser à certains employeurs — aux Ogres des Transports, par exemple, — qui se refusaient à reprendre à leur service des salariés « amochés », diminués physiquement en offrant leur peau pour la sauvegarde commune.

Il y eut pire ! Il y eut les employeurs qui reprenaient au rabais leurs employés blessés de guerre. Nos lecteurs et les Ogres des Transports — toujours eux — doivent se souvenir de nos campagnes, lesquelles ne furent pas inutiles.

Chez les professionnels de la plume, est-ce qu'il n'existe pas un « Syndicat des Journalistes mobilisés » et une certaine « Tête de Loup » fondée par le brave caporal Henry de Forge ?

Nous reviendrons sur cette question, d'ailleurs fort complexe. — PHILIPPE D.

Stockholm

Zurich, 17 juin. — On mande d'Agram que le gouvernement de Croatie a refusé, sur l'ordre du comte Tisza, de délivrer les passeports aux représentants des socialistes croates pour se rendre à la conférence de Stockholm.

Cette mesure s'explique par l'attitude des socialistes croates résolument hostiles au régime magyar en Croatie et favorables à une union serbo-croato-slovène.

En effet, déjà au début des hostilités, le gouvernement du comte Tisza avait fait emprisonner ou interner les chefs socialistes croates, notamment l'ancien député M. Korac et le directeur de l'organe du parti, M. Démétrovitch, en supprimant le journal *SlopodnaRicc* (La Libre Parole).

La mesure ordonnée par le comte Tisza a provoqué un vif mécontentement dans les milieux socialistes de la monarchie, où on craint que, par suite de l'absence des socialistes croates, groupe principal du parti socialiste yougoslave, la conférence de Stockholm sera incomplète et, par conséquent, ne pourra prendre part aux résolutions de la conférence.

En ce moment, se trouvent à Stockholm, MM. Glumac, Markitch et Tuma, délégués de la section bosniaque et slovène du parti soicaliste yougoslave. — (*Radio.*)

Minoritaires allemands

Zurich. — La quinzième circonscription saxonne du Reichstag, réunie en conférence à Chemnitz, a décidé de se ranger aux côtés des socialistes indépendants.

Entre l'Anarchie et le Despotisme

Un nouveau gouvernement — toujours provisoire — est constitué en Russie. Pour ne pas céder devant les exigences des comités d'ouvriers et de soldats, M. Milioukoff renouvelle le geste de son collègue, le ministre de la guerre : il donne sa démission, il s'en va.

Les journaux français, et, plus encore, les journaux anglais, sont désolés.

On le conçoit : s'il n'était pas la plus grande personnalité du gouvernement provisoire de Petrograd, M. Milioukoff était, de tous les ministres, celui que les Alliés connaissaient le mieux et celui avec lequel leurs gouvernements s'entendaient le mieux.

Il a personnifié un moment la révolution russe. On a cru d'abord que c'était lui qui l'avait faite.

On a vite appris que s'il avait joué un rôle, et un rôle important, ans ce grand mouvement, il n'en était pas le seul père, et il n'en était plus le maître.

Milioukoff est un radical, mais un radical à tendances nationalistes. Tant qu'on a cru que son autorité s'imposait à tous les partis, on a vu dans la révolution russe un mouvement essentiellement patriotique. Les révolutionnaires russes, pensait-on, étaient animés des mêmes sentiments qu'un bon nombre de nos communards de 1870 : ceux qui ne s'insurgèrent que parce qu'ils trouvaient que le gouvernement n'assurait pas efficacement la Défense nationale et la résistance à l'ennemi. C'est pour que la guerre soit conduite avec plus de vigueur, c'est pour prévenir toutes les négociations et toutes les intrigues pacifistes, que les démocrates russes et M. Milioukoff avaient, croyait-on, chassé le tsar et pris le pouvoir.

On a dû se rendre à l'évidence. De même que notre Commune, le mouvement révolutionnaire de Petrograd a été l'œuvre d'éléments variés, et même hostiles.

Et il est apparu que, loin de représenter les sentiments et les idées du plus grand nombre des révolutionnaires, M. Milioukoff était en désaccord avec eux sur des points vraiment importants.

Ce qui a déclanché les attaques sous lesquelles M. Milioukoff a succombé, ce sont les premières déclarations du ministre des Affaires étrangères, touchant Constantinople.

Démocrate, M. Milioukoff restait, quand il s'agissait de la politique étrangère, un homme de l'ancien régime. Il n'était pas partisan de l'autonomie de la Pologne, et surtout il voulait que la Russie fasse de cette guerre défensive, une guerre de conquête : il s'était prononcé publiquement pour l'annexion de Constantinople.

Par la suite, devant les protestations de la grande majorité des révolutionnaires russes, il avait dû renoncer à réclamer Constantinople ; comme tous ses collègues du ministère, il avait dû déclarer publiquement que la Russie ne veut ni conquêtes, ni annexions.

N'a-t-on pas cru à la sincérité de son évolution ? A-t-il donné à ses adversaires le droit de douter de sa bonne foi ? Ou bien a-t-il fait des réserves que nous pouvons ignorer, tant nous sommes mal informés de ce qui se passe à Petrograd.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les révolutionnaires ne cessèrent point de l'attaquer et il a dû démissionner.

Ce départ a une signification que nul n'ose contester : c'est que la Russie nouvelle veut s'en tenir à une guerre strictement défensive, et qu'à l'exemple du président Wilson et des Etats-Unis, elle refuse d'avance de tirer de cette guerre des bénéfices matériels, sous forme d'agrandissements territoriaux.

La disparition de Milioukoff dissipe une équivoque que sa présence au ministère pouvait entretenir. La Russie nouvelle a rompu tout-à-fait avec la politique étrangère du tsar. La Russie veut la paix, une paix conclue d'accord avec tous ses alliées, mais une paix sans annexions.

Est-ce à dire que, cette équivoque dissipée, les éléments révolutionnaires qui combattaient le gouvernement provisoire vont cesser de le combattre ?

On ne saurait l'espérer.

Ce qui rend le gouvernement provisoire vulnérable, avec ou sans Milioukoff, c'est qu'il ne tient son pouvoir que de lui-même. N'importe quel parti, n'importe quelle fraction de parti, n'importe quel homme politique ou quel agitateur, peut se dresser devant ce gouvernement et dire

— Pourquoi pas nous ? Pourquoi pas moi ? C'est moi, c'est nous, et non pas vous, qui représentons vraiment les aspirations du peuple russe... »

Comment trancher le conflit !

Au nom de qui, du nom de quoi, se prononcera-t-on entre les compétiteurs ?

Si l'on ne se décide pas à régulariser la situation en invitant le peuple à choisir un régime, un gouvernement et des gouvernants, la Russie restera déchirée.

Après Milioukoff, les révolutionnaires peuvent exiger la démission de chacun des autres membres du gouvernement, et ceux-ci, rentrés dans le rang, pourront à leur tour, refuser de reconnaître l'autorité de leurs remplaçants.

Les amis de la Russie doivent souhaiter la convocation prochaine de la Constituante.

Hors de la Constituante, il n'y a que l'anarchie ou le despotisme.

Georges CLAIRET.

SUR TOUS LES FRONTS

L'ennemi tente vainement d'entamer nos lignes

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

1017e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUÉ FRANÇAIS

La nuit a été marquée par de nouvelles attaques ennemies dans la région au nord du Moulin de Laffaux. Tous les efforts des Allemands pour reprendre le terrain gagné par nos contre-attaques ont échoué. La lutte très vive en certains points a tourné partout à notre avantage et a coûté de lourdes pertes à l'ennemi qui a laissé de nouveaux prisonniers entre nos mains.

Au nord-ouest de Braye-en-Laonnois, trois détachements ennemis qui ont tenté à plusieurs reprises d'aborder nos lignes dans le secteur Ferme-de-la-Royère-Epine-de-Chevrigny ont subi du fait de nos barrages des pertes sérieuses sans obtenir aucun résultat.

En Champagne, rencontre de patrouilles dans la région du mont Cornillet. Nous avons fait des prisonniers.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Pendant la nuit le combat a repris dans Bullecourt. Nos troupes ont réalisé de nouveaux progrès et ont atteint l'extrémité ouest du village.

L'OFFENSIVE ITALIENNE

Milan, 17 mai. — eL correspondant du *Secolo* sur le front italien écrit à son journal que M. Bissolati, ministre socialiste réformiste, vient de visiter les tranchées italiennes de Zagora, de San Marco et de Succo. Sa présence coïncida avec le déclanchement d'une vipoureuse attaque et contribua, puissamment, à entraîner les troupes.

M. Bissolati accompagna ensuite, jusqu'aux positions les plus avancées le roi d'Italie, qui est resté plusieurs jours dans les tranchées de première ligne pour encourager les combattants. — (*Radio.*)

LE BOMBARDEMENT DE REIMS

De l'*Eclaireur de l'Est* du 15 mai :

Pendant toute la journée du dimanche 13 et au cours de la nuit dernière, le bombardement a continué avec violence.

La Guerre Sous-Marine

L'Espagne

Madrid, 17 mai. — Malgré la réserve officielle, on sait que, dans le conseil d'hier, le ministre d'Etat a longuement parlé des dernières notes diplomatiques reçues et de la conférence qu'il a eue avec Mé Geoffray, ambassadeur de France, concernant la surveillance des eaux espagnoles.

La Norvège

Londres, 17 mai. — Un télégramme de Christiania annonce que du 5 au 12 mai, les Allemands ont coulé 16 vapeurs norvégiens représentant 703.029 tonnes.

La Guerre Américaine

Réquisition des Transports

New-York. — M. Wilson va adresser une lettre à M. Webb, président du « Judiciary Committee » de la Chambre des Représentants, lui demandant l'autorisation de réquisitionner tous les moyens de transport afin d'assurer la répartition des vivres en Amérique et les exportations aux Alliés.

L'Armement

New-York. — Le Département de la guerre annonce qu'il adopte le fusil Enfield, modèle anglais, avec quelques modifications permettant l'emploi de la cartouche américaine.

L'adoption du fusil anglais permettra d'utiliser immédiatement l'outillage des usines qui, depuis le commencement de la guerre, ont fourni les armées de la Grande-Bretagne.

D'autres usines assurent la production des munitions en quantité illimitée.

L'Aviation

Washington, 17 mai. — Le Département de la guerre vient de demander à l'Aéro-Club d'Amérique, de procéder au recensement de tous les mécaniciens capables de servir dans l'aviation.

Un Dictateur aux Vivres

Washington, 17 mai. — M. Hoover, qui dirigeait le ravitaillement américain en Belgique, semble avoir convaincu le gouvernement de la nécessité de nommer un dictateur aux vivres.

L'administration prépare actuellement un projet de loi permettant au président de la République de déléguer ses pouvoirs à l'effet de réquisitionner, conserver et distribuer toutes les récoltes et tous les vivres, laissant seulement au Département de l'Agriculture le soin d'augmenter la production nationale.

500.000 francs aux Orphelins Français

New-York, 17 mai. — Le milliardaire américain, M. Frank Vanderbilt, remettra, aujourd'hui, au maréchal Joffre, un chèque de cent mille dollars. Cette somme est destinée à l'œuvre des orphelins de guerre français.

Prêt à la Belgique

Washington, 17 mai. — Un prêt de 45 millions de dollars a été consenti à la Belgique. Cet argent sera versé en six paiements mensuels de 7 millions et demi de dollars.

M. Roosevelt

Albany (Etat de New-York) 16 mai. — Après une conférence avec M. Whitman, gouverneur, M. Roosevelt annonce que, si le projet de loi militaire est voté sans l'amendement qui l'autoriserait à conduire une force expéditionnaire en Europe, il acceptera l'offre que lui a faite M. Whitman de prendre rang comme major général dans le service de l'Etat de New-York.

Mort d'un Conseiller Municipal

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Constant Berthajit, conseiller municipal socialiste de Belleville, vieux républicain idéaliste, qui rendit de grands services à son parti, à la République et au peuple de Paris.

Il était conseiller municipal depuis 1890.

La Chambre italienne

Rome, 17 mai. — Suivant des informations puisées à des sources généralement autorisées, la réouverture de la Chambre italienne aura lieu le 12 juin.

Les Grèves en Espagne

Madrid, 16 mai. — On mande de Santander que les ouvriers métallurgistes des ateliers Corche ont décidé de se mettre en grève. Le syndicat ouvrier a accordé aux patrons un délai de 24 heures pour prendre une décision sur les revendications de leur personnel : augmentation de salaires, réduction des heures de travail.

Informations

La Ligue Franco-Italienne vient d'élire à l'unanimité comme secrétaire général, en remplacement du regretté M. Raquni, décédé, notre confrère M. Leila Paternostro, fondateur-directeur du *Trait-d'Union Franco-Italien*.

Rue de la Réunion, 37, un journalier, nommé Antonise Camille, âgé de 49 ans, demeurant 41, rue de Lorillon, s'est pris de querelle avec une jeune femme, Louise Fontaine, 24 ans, journalière, demeurant à Montreuil, 20, Sentier des Poiriers.

Il l'a frappée de trois coups de couteau à l'omoplate droite et au sein gauche.

Transportée à l'hôpital Tenon, son état est grave. Dessassin a été arrêté. On croit à un crime de la jalousie. M. Leroire, commissaire de police, enquête.

Pour ne pas avoir écouté Pelletan...

« Pour ne parler que de la lutte contre les sous-marins, il a fallu, écrit M. l'amiral Degouy, dans le *Journal des Débats*, reconnaître l'insuffisance des méthodes. »

Et l'amiral Degouy constate que nous n'étions pas préparés à la guerre navale, telle que nous étions appelés à la faire.

« La vérité, pour qui cherche à voir les choses de haut, c'est que *les flottes ne se sont pas*, comme l'ont fait les armées, *adaptées aux conditions générales de la lutte actuelle*. Où en serions-nous, je le demande, si nous avions obstinément reculé devant la nécessité de nous procurer force mitrailleuses, de l'artillerie lourde et mobile à la fois, des engins de tranchée en quantité, des avions, des appareils aériens de toute sorte ? Nous avons — non sans quelques résistances individuelles — profondément modifié et nos concepts militaires et nos moyens d'action. C'est ainsi que nous avons pu ressaisir la victoire, consolider nos gains, en préparer d'autres plus considérables.

« Il faut se décider à comprendre qu'un travail d'adaptation analogue doit être entrepris sans délai dans les marines alliées et d'abord, tout naturellement, puisqu'elle est de beaucoup la plus forte, dans la marine britannique. *Il faut, bon gré mal gré, s'outiller* POUR LA GUERRE DE COTES comme on s'est outillé pour la guerre de tranchées et de positions. Cela fait, toutes les appréhensions s'évanouiront et l'on sera surpris de trouver facile ce que l'on déclare aujourd'hui impossible. »

C'est après trois ans d'expérience que l'on rend hommage à Pelletan, en vantant les méthodes de la guerre navale qu'il avait pressentie.

LES GRÈVES Féminines

Les "Munitionnettes" demanderont-elle la semaine anglaise ?

Les midinettes parisiennes sont sur le point de remporter la victoire.

M. Malvy, ministre de l'intérieur, a reconnu le bien-fondé de leurs revendications et il s'est efforcé de faire comprendre aux grands couturiers qu'ils avaient le devoir, dans les circonstances actuelles, de donner à leurs ouvrières un peu du mieux-être auquel a droit toute femme qui travaille pour vivre.

Le mouvement déclenché par les ouvrières de la maison Jenny dépasse la corporation de la couture. Les midinettes ont bataillé, elles bataillent encore, non seulement pour une indemnité de vie chère, mais pour une question également importante : la semaine anglaise.

La semaine anglaise ! Certaines administrations privées l'appliquaient déjà avant la guerre, mais en nombre restreint. Cependant, pour la femme qui travaille, cette réforme est une nécessité, maintenant plus que jamais.

Les ouvrières de l'industrie aussi bien que celles de la couture rentrent le soir à leur domicile exténuées. Le dimanche, qui devrait être pour elles, une journée de repos, elles doivent le passer à laver leur linge, à faire le ménage et des travaux intérieurs, plus fatigants souvent que ceux de l'atelier.

De cet état de chose, les couturières parisiennes ont assez ; elles l'ont dit très nettement. Hier après-midi, à la Bourse du Travail, elles ont de nouveau affirmé qu'elles ne réintégreraient les maisons qu'à la condition que sur ce point comme sur l'autre pleine et entière satisfaction leur soit donnée.

Dans les milieux patronaux, aussi bien dans les magasins que dans les usines, on est justement préoccupé de cette question de la semaine anglaise.

— Si elle est accordée aux ouvrières de la couture, nous disait un industriel, n'allons-nous pas être obligés à notre tour de nous incliner devant la volonté des femmes que nous employons et même marquerons nous d'invoquer ce précédent ?

C'est possible. Mais ce ne serait là qu'une mesure de justice et d'humanité d'une haute portée sociale, à laquelle tout le monde applaudirait.

CE MATIN, LE CALME REGNE

La rue de la Paix, ce matin, mérite bien son nom. Les midinettes qui avaient promis hier à M. Malvy de ne se livrer aujourd'hui à aucune manifestation, ont tenu leur promesse et les agents postés devant les maisons de couture sont bien inutiles.

Rue de Provence, le magasin de la Société Parisienne de Confection, où, la veille, de vifs incidents se sont produits, est encore gardé par la police ; mais là aussi, règne le plus grand calme.

Les petites couturières fatiguées par trois journées mouvementées, se reposent ou se pomponnent pour venir assister, 33, rue Grange-aux-Belles, à la conférence-concert donnée en leur honneur.

L'ETAT DES NÉGOCIATIONS

A la Bourse du Travail, nous avons vu ce matin, M. Vignon, du Syndicat de l'Habillement, qui, à ce titre, faisait partie de la délégation qui s'entretint avec M. Malvy et avec les membres de la Chambre Syndicale de la Couture.

— Nous sommes en pleine négociation, nous dit-il. Tout marche bien, mais rien n'est encore définitif, c'est pourquoi nous n'avons fait aucun communiqué à la presse. Nous ne rendrons probablement pas compte de notre mandat cet après-midi, rue Grange-aux-Belles, car à cette réunion sont convoqués tous les travailleurs et un vote est nécessaire, qui devra être émis par les grévistes seules. Nous remettrons cela à demain matin. »

Nous avons pu connaître cependant l'état des négociations :

Sur la question de la vie chère, on peut considéré l'accord comme fait ; mais il n'en est pas de même en ce qui concerne la semaine anglaise, dont on redoute un peu l'application dans la période actuelle. Les déléguées, qui étaient décidées à n'accepter aucune ont été quelque peu ébranlées par ces raisons qui leur furent données ; mais il est probable que dans l'ensemble, les ouvrières de la couture ne céderont pas plus sur ce point que sur l'autre.

Quelques arrestations ont été maladroitement opérées hier. Rassurons aujourd'hui les midinettes. Ce matin, le chef-adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur, nous a délacré, que des ordres allaient être donnés par M. Malvy, pour qu'aucune ne soit maintenue.

Jacques MARTBAY.

Le mariage du général Sarrail

Le 25 avril dernier, à quinze heures, a été célébré à Salonique le mariage du général Sarrail avec Mlle de Joannis, infirmière-major à l'hôpital n° 1.

Le temple protestant où eut lieu la cérémonie était soigneusement interdit aux curieux, le général désirant donner à la cérémonie le caractère le plus intime. Seuls, une quarantaine d'officiers de l'état-major (et, bien entendu, le *Cri de Paris* — puisque c'est lui qui raconte cette petite histoire) furent autorisés à entendre le discours du pasteur, assez bien tourné, mais jugé un peu long par l'assistance.

A 17 heures, les formalités étaient accomplies, et le général conduisait chez lui sa jeune femme toute souriante.

A 18 heures, à la stupéfaction du poste de garde, le général Sarrail, simplement vêtu de kaki, pénétrait dans les bureaux de l'état-major, et jusqu'à 20 heures, mettait la dernière main à une besogne urgente.

Le lendemain, dès 9 heures (ceci pour les médisants), le « grand patron » était au travail comme d'habitude. Et le soir même, Mme la Générale partait pour le front comme infirmière, donnant ainsi dans un geste plein de simplicité un joli exemple de dévouement.

L'IRLANDE

Le Nouveau "Home Rule"

Londres, 17 mai. — *M. Lloyd George a fait remettre hier soir, à M. Redmond, chef des nationalistes irlandais, et aux chefs du parti de l'Ulster, le texte officiel du nouveau projet de* Home rule. *Cet envoi avait été jusqu'ici différé, le gouvernement voulant soumettre le projet à un dernier examen.*

Les nationalistes irlandais tiendront aujourd'hui une réunion. Les unionistes de l'Ulster se sont réunis hier soir, mais leur décision ne sera publiée que dans quelques jours.

Voici les principaux articles du projet de M. Lloyd George :

1. Le gouvernement présentera un Bill prescrivant l'application immédiate du Home Rule en Irlande, à l'exclusion des six comtés du nord-est de l'Ulster, exclusion qui restera sujette à revision parlementaire au bou tde la cinquième année, ou auparavant s'il en est ainsi décidé par le conseil administratif de l'Irlande.

2° En vue d'étendre autant que possible le nouveau régime à toute l'Irlande, le Bill prévoit la constitution d'un conseil d'Irlande composé de deux délégations, formées elles-mêmes, l'une de tous les députés des six comtés de l'Ulster, l'autre d'un égal nombre de députés du Parlement irlandais.

POUVOIRS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Ce conseil pourra être convoqué sur l'appel de six de ses membres seulement. Les décisions seront prises à la majorité des voix de chacune des deux délégations.

Le Conseil aura pour mission :

a) D'établir, tant pour l'Irlande nationaliste que pour l'Irlande de l'Ulster, une législation locale.

b) De demander à la Couronne l'extension à l'Ulster, et sur simple injonction du Conseil, de toutes les lois votées par le Parlement irlandais.

c) De reconnaître l'application du Home Rule à toute l'Irlande, avec approbation de la majorité des votants de l'Ulster ; la Couronne étant autorisée, faute de cette approbation, à étendre le Home rule à toute l'Irlande.

d) De donner son avis sur toutes les questions irlandaises, y compris les modifications dont le Home Rule pourra être l'objet.

Le président du Conseil administratif sera élu conjointement par les deux délégations ou, à défaut, nommé par la Couronne.

3° Le gouvernement ne pense pas que les propositions financières du Home Rule soient satisfaisantes ; il demande qu'elles soient soumises à un nouvel examen. Sur un grand nombre de points essentiels, tels que le développement de l'industrie irlandaise, l'amélioration de l'hygiène dans les villes, le développement de l'instruction, le relèvement des appointements des professeurs, — toutes questions que la guerre ne permet pas de résoudre aujourd'hui, à moins d'imposer au contribuable irlandais des charges exagérées — il y aura lieu de procéder à une revision.

4° Le gouvernement demande qu'après la deuxième lecture, le Bill où seront consignées les propositions ci-dessus, et le projet de Home Rule soient soumis à l'examen d'une conférence constituée sur le modèle de la conférence du speaker sur la réforme électorale. Cette conférence ne comprendra cependant pas que des membres du Parlement, et elle pourra être présidée par une personnalité aussi connue pour son impartialité et sa hauteur de jugement que le speaker lui-même.

La dite conférence aura toute faculté de suggérer les modifications qu'elle croira indispensable au sujet du Home Rule.

Le gouvernement pense donc n'avoir pas de meilleur moyen de résoudre pour le moment la crise irlandaise que d'instituer le conseil administratif en question et qui aurait pour aide une conférence parlementaire appelée à examiner les points les plus délicats.

EN CAS D'ECHEC DU PROJET...

Mais, ajoute M. Lloyd George, vous comprendrez comme moi qu'un pareil effort serait vain, si le gouvernement n'était pas assuré de pouvoir obtenir au moins, en deuxième lecture, l'approbation des deux fractions irlandaises. J'espère, au reste, que le parti dont vous êtes le chef nous apportera son appui dans cette discussion d'où sortiront l'autonomie de l'Irlande et la conciliation définitive de tous ses enfants.

Je recommande à votre attention le projet gouverernental ; je crois l'avoir rédigé dans un esprit d'impartialité absolue. Si nous réussissons à en faire la base d'un arrangement immédiat, nous procéderons sans délai à sa réalisation. Mais si nous échouons, il nous restera une suprême ressource, celle de recourir à la convocation d'une convention d'Irlandais de tous les partis, et chargée de dresser un projet d'autonomie.

M. Lloyd George rappelle, en terminant, l'exemple de l aConstitution sud-africaine discutée et votée dans une Convention à laquelle prirent part tous les partis.

« *Dans le cas où le Home Rule ne serait pas accepté, le gouvernement procédera à la réunion de cette Convention. Je vous serais obligé de me communiquer vos vues à ce sujet, et de permettre ainsi au gouvernement de les examiner avant lundi.* »

Londres, 17 mai. — M. Bonar Law a informé les membres de la Chambre des Communes qu'il leur sera remis, aujourd'hui, un livre blanc sur la situation irlandaise.

Londres, 17 mai. — Du *Times* :

« Devons-nous nous contenter de laisser les Irlandais dire le premier mot sur les propositions que M. Lloyd George vient de faire connaître pour l'établissement immédiat de l'autonomie ? La lettre de Lloyd George à M. Redmond montre qu'il tient à obtenir non pas tant l'approbation des hommes politiques que celle de l'Irlande.

« Il est préférable que l'Angleterre se taise en attendant la réponse des partis irlandais, mais il est permis aux Anglais d'espérer qu'aucun parti ne rejettera légèrement des propositions qui marquent une orientation entièrement nouvelle dans la manière anglaise de traiter les affaires d'Irlande. »

Tous les Sports

CYCLISME

L'une des plus belles merveilles, malheureusement trop ignorée des Français eux-mêmes, est le Mont Saint-Michel. Il faudra, après la guerre, s'ingénier à montrer ce chef-d'œuvre de la nature au monde entier. Mais, dès maintenant, il faut s'appliquer à le connaître soi-même et c'est un peu dans cette intention que l'*Auto* organise, le 28 mai prochain, une épreuve cycliste entre le Mont Saint-Michel et Paris.

Cette épreuve ne pourra qu'aider au développement physique des jeunes gens. On sait que tous les majors ont été unanimes à constater l'amélioration physique et progressive des jeunes gens qui pratiquent tous ou à peu près tous, à présent, le sport.

Le Championnat des routiers. — C'est dimanche prochain 20 mai, à 2 h. 30, que va se disputer au Parc-des-Princes ce fameux Championnat des routiers, qui promet d'être une des plus attrayantes épreuves de la saison. Pour la première fois depuis bien longtemps, nos champions vont être obligés, par la distance, de faire appel à toutes les ressources d'endurance et d'énergie. Peu de courses, en effet, auront été aussi dures que ces 100 kilomètres où, pendant plus de deux heures, devront s'empoigner six des plus grands cracks actuels : les Belges Masselis et Deruyter ; les Français Pélissier, Jean Alavoine et Berthet, et le Tunisien Ali Neffati. Soixante entraîneurs parmi lesquels figurent les spécialistes les plus connus paraîtront en piste au cours de l'épreuve. Qui enlèvera ce formidable event de fond ? Deruyter semble déjà presque favori. La réunion commencera par le Grand Prix de Viaduc, jolie épreuve de demi-fond derrière motos, avec les trois stayers Larue, Colombatto et Chassot, entraînés par Pasquier, Girard et Colin.

CONVOCATIONS SPORTIVES

Liberty Athletic Club. — Tous les sociétaires sont priés d'être présents à la réunion de Jeunesse, Maison Commune, 49, rue de Bretagne, à 20 h. 30.

A. Bontemps.

Réunions et Communiqués

SYNDICATS

Limonadiers-restaurateurs-bouillonneurs. — A 15 h., au siège, Organisation de l'assemblée générale.

Mouteurs sur métaux. — A 20 h. 30, au siège, Conseil syndical.

Maçonnerie-pierre. — A 20 h., au siège, Commission exécutive.

PARTI SOCIALISTE

10e section. — A 20 h. 30, 5, rue Hôpital-Saint-Louis. Comm. adm.

13 Jeunesse. — A 20 h. 30, 117, boulevard de l'Hôpital. Le Conseil National.

Kremlin-Bicêtre. — A 20 h. 30, à la mairie.

DIVERS

Colonie Luxembourgeoise. — A 14 h. 30, 8, rue Danton. Présidence de M. Frantz Funck-Brentano.

MUSIQUE

Demain à 4 heures, au Théâtre Caumartin, séance musicale du vendredi, avec le concours de Mlles Isis, Ellen Helia, des Aubraves.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La Coopération Alliée

La Conférence interalliée du commerce s'est tenue hier au Palais sénatorial du Capitole.

Le Conseil de la Conférence a décidé de discuter en dernier lieu seulement lo question de la coopération entre alliés, bien que cette question figure dans le programme de la première séance.

Une commission, composée du député Landry, pour la France, de MM. Baie, pour la Belgique, James Aquet, pour l'Angleterre, Joksinovitch, pour la Serbie, Massieée, pour le Portugal, et Hato, pour le Japon, a été chargée d'établir le texte définitif des projets de résolution de coopération alliée.

Le Discours du Chancelier

Le discours du chancelier est vivement commenté par la presse allemande.

Pour la *Gazette de Voss*, le peuple est absolument d'accord acec le chancelier. Il est impossible d'exposer les « buts de guerre » dans tous leurs détails. La partie du discours de M. de Bethmann-Hollweg concernant la Russie est, en tous points excellente. Pour la première fois, le chancelier s'est révélé comme un véritable chef.

La *Germania* se déclare très satisfaite. C'est, dit-elle, un nouveau signe de la maturité politique du peuple allemand qu'il se soit trouvé, dans sa représentation nationale, un groupement solide de partis se contentant de connaître simplement, en ce qui concerne les buts de guerre, les grandes lignes que le chancelier a exposées autrefois. Nous constatons aussi, avec joie, que le front politique des puissances centrales, et aussi inébranlable que le front militaire.

La *Taeglische Rundehau* écrit : « Le chancelier s'est présenté devant le Reichstag fortement armé. Il tenait son autorité de la confiance que l'empereur lui a de nouveau confirmée et des déclarations qu'il a faites de son accord complet avec le haut commandement sur les « buts de guerre ».

Le *Vorwaerts* regrette que les déclarations du chancelier ne soient pas de nature à développer les idées de paix et il loue le parti social-démocrate comme étant le seul qui, en Allemagne, poursuit un but net et raisonnable.

Suivant le *Strassburger Post*, le point essentiel du discours du chancelier réside dans l'atténuation des dangers qui pouvaient provenir de l'agitation des partis extrêmes et qui menaçaient de créer un profond désaccord parmi le peuple allemand...

Suivant la *Gazette de Cologne*, les paroles que le chancelier a prononcées à l'adresse de la Russie sont tellement claires qu'elles seront comprises, non seulement en Russie, mais dans les autres pays aussi.

D'après la Gazette Populaire de Cologne, le chancelier a voulu, en demeurant dans le vague, se réserver toute liberté d'action ultérieure. Il a eu des paroles conciliantes en ce qui concerne la Russie. La partie la plus importante des déclarations du chancelier est celle qui a trait à l'accord complet qui existe entre lui et le haut commandement au sujet des buts de guerre.

Les Buts de Guerre de l'Angleterre

M. Snowden ayant félicité à la Chambre des Communes le nouveau gouvernement russe de ses déclarations anti-annexionnistes et ayant demandé au gouvernement anglais de faire des déclarations analogues, lord Cecil lui répondit qu'il était de son avis sauf en ce qui concerne la Pologne, les provinces irrédentistes et l'Alsace-Lorraine. Puis, M. Ramsay Macdonald ayant déclaré qu'il était nécessaire de rassurer le nouveau gouvernement russe par une déclaration sur les buts de guerre de l'Angleterre, lord Robert Cecil répondit.

Le commandeur Wedgwood reprit et précisa la proposition Macdonald. L'Angleterre doit non seulement manifester sa sympathie au nouveau gouvernement russe, elle doit adhérer explicitement aux conditions de paix exposées dans le manifeste.

M. Asquith, dans sa réponde, repousse la proposition de M. Snewden.

EN AUSTRALIE

Sydney. — Le gouvernement proposera au Parlement de porter la limite d'âge du service militaire de 45 à 50 ans.

Le vote des soldats australiens qui se trouvent sur le front anglais en France a eu pour conséquence de donner trois nouveaux sièges au parti de M. Hughes.

AUX ETATS-UNIS

LES VIVRES

Londres, 17 mai. — On télégraphie de Washington au *Times* :

« Le président Wilson a pris, hier soir, en considération les efforts faits il y a quelque temps par certains journaux en vue de pousser le Congrès à agir promptement s'il ne voulait pas voir les Etats-Unis perdre leurs énergies et décourager leurs Alliés. M. Wilson a écrit au président de la Commission des Appropriations pour lui demander que le Congrès donne au gouvernement tous pouvoirs pour contrôler et coordonner le système des transports du pays.

M. Wilson a eu également une conférence avec plusieurs chefs de parti au sujet de la question des vivres auxquels il demanda que le « bill » tendant à accorder au gouvernement pleins pouvoirs pour la distribution des denrées alimentaires soit voté sans délai.

LE CONTROLE DU PEUPLE

New-York, 16 mai. — Le président Wilson a prononcé aujourd'hui, un discours très applaudi, à la Conférence du Travail :

« Je suis convaincu, a-t-il dit, que les travailleurs sont prêts à tous les sacrifices pour assurer le triomphe de la démocratie. C'est pour elle que nous luttons aujourd'hui. Son principe essentiel est que chaque citoyen ait un intérêt égal à la vie sociale et politique *et qu'il puisse approuver ou blâmer, par son vote, le gouvernement sous lequel il vit.* Quand hommes et femmes seront admis aux mêmes droits, nous aurons la meilleure garantie de justice et de paix, possible au monde. »

L'Impuissance vaincue

La Virilité sans cesse rénovée

par les

PILULES SANYS

Que les AFFAIBLIS, les ANÉMIQUES, les ABATTUS, les PAUVRES de SANG, les VIEILLIS avant l'AGE, les IMPUISSANTS, pour une cause quelconque, se rassurent.

Par la force de leur action curative, les PILULES SANYS procurent une source nouvelle de vigueur et d'énergie morale et physique.

Ce merveilleux spécifique est un puissant régénérateur des globules du sang.

On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que cette méthode nouvelle est synonyme de PERPÉTUELLE JEUNESSE.

Les PILULES SANYS n'ont absolument rien de commun avec les produits similaires connus jusqu'à ce jour.

Seul Dépôt en France des PILULES SANYS :

LABORATOIRE BEAUCLAIR

31, Rue St-Denis, PARIS

Prix de la Boîte : 12 francs franco

Chaque boîte est munie d'une notice sur le mode de traitement et de régime à suivre.

Aucun signe extérieur sur l'envoi.

Au Jour le Jour

Dans le Parti Socialiste

La « Scission »

Notre confrère, le Journal du Peuple, *publie ce matin la lettre suivante — adressée par la section socialiste des originaires du Nord à M Saint-Venant, secrétaire de la Fédération :*

Citoyen,

« Nous avons reçu votre circulaire par laquelle vous nous demandez ce que nous pensons de la Conférence de Stockholm, mais malgré votre demande nous vous refusons de répondre individuellement. Etant constitués en Section nous agissons en Section.

« L'acte scandaleux auquel vous vous êtes livré, vous et votre complice Lebas, n'empêchera pas nos camarades que vous avez honteusement chassés du Parti de faire connaître leur pensée, qui est aussi la nôtre. Il est évident que cette réponse est de pure forme et destinée à nous donner la patience d' attendre le grand règlement des comptes car nous savons d'avance (et votre passé le prouve bien) que vous ne vous occuperez guère de notre opinion.

« Mais pourtant, soyez tranquille, notre pensée ne sera pas étouffée. Les Socialistes de France sauront que les Membres de la Fédération du Nord sont restés ce qu'ils étaient, en dépit des quelques manitous qui,

(*Censuré*)

« Donc voici, point par point, notre réponse à votre circulaire :

« 1° Vous félicitez les Russes de leur Révolution, que vous n'aurez jamais le courage faire, vous et vos pareils ! votre langage hypocrite a eu la réponse qu'il méritait par la Rédaction du « Natchalo ». Inutile de vous dire que nous nous y associons entièrement ;

2 2° Même hypocrisie de votre part pour ce qui est de l'entrée en guerre de l'Améri-

(*Censuré*)

« 3° *Nous approuvons hautement la réunion de la minorité en conférence nationale* à laquelle nous avons eu l'honneur d'adhérer. Nous estimons que la vraie majorité du Parti est chez les minoritaires.

« Il a fallu les tripatouillages malhonnêtes de la majorité (et spécialement des dirigeants de la Fédération du Nord) pour que les internationalistes du Parti ne devinssent majorité. Vous avez, pour cela, jeté dans la balance les cinq cents mandats de la Fédération du Nord, qui ne représentaient que la demi-douzaine de dictateurs qui est avec vous.

« Dès lors nous ne voyons pas pourquoi nous devons respecter les décisions d'une majorité factice. D'autre part, il ne nous déplaît pas que l'action socialiste-internationaliste se distingue de celle des chauvins

(*Censuré*)

distinctions honorifiques, des sursis d'appel, se sont livrés au gouvernement ;

« 4° *Nous approuvons hautement la réunion de l'Internationale à Stockholm.* Nous mettons en elle et en ceux qui y participeront, tous nos espoirs. Nous sommes heureux que malgré les reniements de ses chefs, l'Internationale soit reconstituée. Après Zimmerwald et Kiental, Stockholm aura son nom dans l'histoire du Socialisme.

« Vous dites que ce sera la mort du Parti ! Non ! mais la faillite de la majorité (le ton de votre circulaire le montre bien), majorité factice, veule et lâche, que nous renions et dont nous bafouerons inlassablement les renégats qui la composent.

Recevez l'expression de notre mépris.

La Section Socialiste des Originaires du Nord,

A. Bourges.

Le Charbon

M. Alfred Lallement, conseiller municipal, a adressé la lettre suivante au préfet de police :

« Monsieur le préfet,

« Alors que les professionnels, grands, moyens et petits charbonniers, se déclarent dans l'impossibilité de satisfaire aux besoins de leur clientèle, alors que sont nuls ou insuffisants les arrivages sur lesquels la Ville de Paris et le Département de la Seine comptent pour constituer des stocks de précaution pour le prochain hiver, il est notoire, avéré, *qu'il est facile de se procurer, ailleurs que chez les charbonniers,* des quantités importantes de charbon, en y mettant un prix hors de proportion avec les cours actuellement pratiqués, soit aux mines, soit sur les marchés de gros.

« J'ai donc l'honneur, Monsieur le préfet, de vous informer qu'à l'ouverture de la prochaine session du Conseil Municipal, je vous adresserai une question vous demandant si vous êtes armé, et si oui, quelles mesures vous avez prises pour empêcher ce scandaleux trafic, dont souffre toute la population parisienne, industriels et particuliers.

« Il n'est pas admissible qu'il soit toléré plus longtemps que des gens sans scrupules rançonnent ainsi la population et profitent des malheurs de la nation pour s'enrichir d'une façon aussi illicite et aussi scandaleuse.

« Veuillez agréer, Monsieur le préfet...

« Alfred Lallement. »

Le Verdict des Conseils de Guerre

Le recours en grâce

M. Painlevé vient de prendre une importante mesure en faveur des condamnés militaires.

On sait que le droit de grâce avait été abrogé en 1914 uar une circulaire de M. Miltes au sujet du droit de grâce en matière de sentence capitale prononcée par un conseil de guerre :

« Les condamnations capitales prononcées par les conseils de guerre *aux armées* ne peuvent jamais être exécutées *sans que le chef de l'Etat ait eu les moyens d'user du droit de grâce.*

« Le dossier de procédure doit être transmis au ministre de la guerre, avec l'avis des autorités hiérarchiques sur l'opportunité de laisser ou non la justice suivre son cours. Le président de la République décide sur ces pièces.

« Dans les cas exceptionnels où il y a nécessité impérieuse de prompte répression, l'exposé des circonstances où le crime a été commis et le résumé des faits ayant déterminé la condamnation. »

Ainsi donc, dans tous les cas, le droit de recours en grâce est offert au condamné.

Les Journaux

Le premier numéro de *La Poussée*, pamphlet hebdomadaire, vient de paraître.

Les Revues

Les Semailles, revue mensuelle d'action artistique et pédagogique (organe du Syndicat d'instituteurs publics de la Seine) peuvent être lues avec intérêt non seulement par les membres de l'enseignement, mais aussi par tous ceux qui suivent le mouvement des idées émancipatrices.

Le premier numéro parait avec 32 pages de texte et des illustrations d'A. de Franckell ; il renferme des pages de Romain Rolland, un poème de Marcel Martinet, de piquants échos, de virulents articles, une chronique littéraire, une tribune féministe, etc.

L'Armée de l'Epargne

BONS ET OBLIGATIONS DE LA DEFENSE NATIONALE

Ceux que l'exemple admirable des combattants stimule à participer par tous les moyens à l'effort victorieux de la France, savent tous qu'ils doivent consacrer leurs sommes disponibles à l'achat d'Obligations ou tout au moins de Bons de la Défense Nationale.

On ne doit pas oublier que le porteur de ces Bons et Obligations peut à tout moment les convertir en argent, si sur leur garantie il demande à une banque de lui faire une avance. Il peut également toujours vendre ses Bons, sous déduction d'escompte pour le temps restant à courir, à une banque ou à une caisse de crédit agricole ; il aura en tout cas bénéficié de l'intérêt tant qu'il aura gardé ses Bons.

Les Bons comme les Obligations sont en vente chez les Trésoriers généraux, Receveurs des Finances, Percepteurs, Receveurs de l'Enregistrement, Agents de Change et Notaires, ainsi que dans les banques et dans tous les bureaux de poste.

Leurs coupures descendent jusqu'à 100 fr. pour les Obligations et jusqu'à 5 fr. pour les Bons. Ceux-ci sont à 3 mois, 6 mois ou un an ; l'échéance des Obligations varie entre 1918 et 1925.

RÉPARATIONS DE TOUTES VOITURES

GRANT SIX

Spécialité de Soudure autogène

TRAVAIL SOIGNÉ PRIX MODÉRÉ

Stock de voitures neuves et d'occasion

34, rue GUERSANT

PARIS (17e) Tél. Wagram, 97-27

UN BON CONSEIL

Si vous êtes atteint d'une maladie quelconque des voies urinaires, anciennes ou récentes, et que vous teniez à vous guérir rapidement, voir demain, aux annonces, sous la rubrique :

PILULES BLÉNEAU

Les Planches

ECHOS

Ce soir, à 7 h. 30, l'Opéra donne la première de Prométhée, *tragédie lyrique en 3 actes de Jean Lorrain et M. A.-F. Hérold, musique de M. Gabriel Fauré : M. Albert Lambert fils, Mlles Yvonne Ducos, Colonna Romano ; Mmes Demougeot, Lapeyrette, Yvonne Gall, MM. Sullivan, Gresse, Laffitte.*

Demain vendredi, au Théâtre Marigny, à 2 heures, répétition générale de la Grande Revue de Marigny, par MM. Arnould et V. Tarault, avec pour interprètes : Polaire et Boucot, Mariette, Maillane et Diamant, R. Clermont, de Barbieux, René Muller.

L'Assemblée des Auteurs. — *L'assemblée de la Société des auteurs et compositeurs o eu lieu hier. Après une allocution du président, M. Maurice Donnay, M. Pierre Veber, remplaçant M. Henry Kistemaeckers, lieutenant d'artillerie, a lu le plus complet et le plus savoureux des rapports.*

Il indiqua l'heureuse reprise de la vie théâtrale et ses résultats :

Notre bilan général, dit-il, accuse, tant aux recettes qu'aux dépenses, la somme de 4.754.094 fr. 97.

La province est en sommeil, et l'étranger se réserve.

On demandait à Siéyès : « Qu'avez-vous fait, durant la Terreur ? — J'ai vécu ! » répondit-il.

Nous vivons, tant bien que mal. Et c'est déjà bien joli de vivoter à une époque où la vie est hors de prix et pourtant, par ailleurs, à si peu de prix !

Il résuma les travaux de la commission : le statut du cinéma qui sera discuté dans une prochaine assemblée générale, les traités de théâtre à reviser, le règlement et le fameux article 17 « dont on a trop abusé », le relèvement des tarifs de droits d'auteur, le bon résultat du nouveau système de perception en province, etc.

Il salua avec émotion les auteurs tombés au champ d'honneur : André Fernet, Maurice J. Patin, et les auteurs qui n'auront pu attendre l'heure de la victoire : Emile Verhaeren, Octave Mirbeau, Maurice Ordonneau, Emile Pessard, Gaston Salvayre, Pierre Elzéar, Paul Puget, Jean Thorel, Xavier Roux, Richard O'Monroy, Gaston Marot, Joseph Leroux, Ernest La Jeunesse. Il félicita les sociétaires mobilisés et décorés.

Après ce rapport, longuement et justement applaudi, eurent lieu les élections des nouveaux commissaires, dont voici les résultats, 163 votes étant exprimés :

Auteurs

MM. Romain Coolus	141 voix
André Rivoire	126 —
Francis de Croisset	104 —
Gabriel Trarieux	101 —
René Peter	95 —

Compositeurs

M. Vincent d'Indy	127 voix

De Barcelone :

Après l'ouverture des salons de peinture, l'annonce des festivals de musique française, donnés sous le patronage de la Société Française des Amis de la Musique de Paris, provoque ici un vif mouvement d'intérêt et de sympathie.

Le premier concert a eu lieu le jeudi 10 mai, sous la direction de MM. Ch. Widor et Louis Hasselmans. Viendront ensuite MM. Vincent d'Indy, Gabriel Fauré, Florent Schmitt, entourés de quelques-uns de nos artistes les plus réputés : Mmes Croiza, Montjovet, Selva ; MM. Laffitte, Couzinou, Edouard Risler, Marcel Dupré.

Cette importante manifestation musicale se terminera le 6 juin par une audition des Béatitudes *de César Franck, avec le concours du chœur de l'Orfeo Catala, sous la direction de son chef, M. Louis Millet.*

La comédie de Paul Géraldy, les Noces d'argent, *dont les représentations se succèdent en ce moment au Théâtre-Français, vient d'être achetée pour l'Italie par M. Grabinski Broglio.* Les Noces d'argent *tourneront dès le mois d'octobre prochain dans toutes les grandes villes italiennes.*

Les artistes de la Comédie-Française viennent de rentrer à Paris, après avoir donné en Suisse huit représentations, composées de deux spectacles : la Course du flambeau *et* L'anglais tel qu'on le parle, Tartuffe *et* les Précieuses ridicules.

CE SOIR

Théâtres

OPERA. — 7 h. 30. *Prométhée.* — *Une Fête chez la Pouplinière.*

OPERA-COMIQUE. — 7 h. 30. *La Tosca.* — *Et vya.*

COMEDIE-FRANÇAISE. — 7 h. 45 *Les Noces d'Argent.*

ODEON. — 7 h. 30. *La Vie de Bohème.*

TRIANON-LYRIQUE. — 8 h. *La Vivandière.*

FORTE-SAINT-MARTIN. — 8 h 15. *La Flambée.*

NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 15, *Le Mariage de Mademoiselle Beulemans.*

GAITE. — 8 h. *La Poupée.*

VARIETES. — 8 h. 15, *Un Coup de téléphone.*

THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h., *Les nouveaux Riches.*

THEATRE ANTOINE. — 8 h., *Monsieur Beverley.*

ATHENEE. — 8 h. 15, *La Dame du Cinéma.*

SCALA. — 8 h., *Le Billet de Logement.*

CHATELET. — 8 h., *Dick, roi des chiens policiers.*

GYMNASE. — 8 h. 40, *La Volonté de l'Homme.*

BEJANE. — 8 h., *Madame Sans-Gêne.*

PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30, *Madame et son filleul.*

EDOUARD VII. — 8 h. 15, *Le Derviatif.*

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 15, *Le Nouveau Scandale de Monte-Carlo.*

GRAND-GUIGNOL. — 8 h. 30, *Le Poison Noir; Le Cas de Mme Luneau.*

DEJAZET. — 8 h., *La Puce à l'oreille.*

THEATRE MICHEL. — 8 h. 30. *Frivolités*, revue.

THEATRE CAUMARTIN. — 8 h. 30, *Hip ! Hip ! Hurrah !*, revue.

CAPUCINES. — 8 h. 30. *Où campe-t-on ?* revue.

CLUNY. — 8 h. 30. *La Famille Pont-Biquet*

APOLLO. — 8 h., *La Fiancée du lieutenant.*

ALBERT Ier. — 8 h. 15, *Les Grands Jours.*

IMPERIAL. — 8 h. 30, *A la Papa*, revue.

FEMINA. — 8 h. 30, *Femina-revue.*

Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30, La Revue des Folies-BErgère.

CONCERT MAYOL (Gut. 68-07). — 8 h .30, *Polaire, Polin,* Marjal, Nibor, etc. — *La Mariée est partie,* fantaisie nouvelle.

Partie de Concert.

OLYMPIA. — 8 h. 30, Music-hall.

ELDORADO. — 8 h. 30, *Que Suzanne n'en sache rien !*

BA-TA-CLAN. — 8 h. *es Mousquetaires au Couvent.*

GAITE-ROCHECHOUART. — 8 h. 30, Concert-Pièce.

NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30, Attractions; Le Clown Antonio.

CIGALE. — 8 h. 30, *Pas des visions*, revue.

CASINO DE PARIS — 8 h. 30, Music-Hall.

CONCERT SENGA. — 8 h. 30, Concert.

LITTLE-PALACE. — 9 h., *La Revue sans Chichis.*

EUROPEEN (tél. Marcadet 13-35). — A 8 h. 30 : le joyeux Bruel, Camillo Stéfani, Lyjo, Liane Berre, Andrès Daligny, Maurice Martin, etc., etc. Pour terminer le spéctacle, un acte comique : *Sous l'Orage.*

CHATEAU-D'EAU. — 8 h. 30, Concert.

CHEZ JEAN PEHEU (La Sirène). — 8 h. 30 et 8 h. 30, Revue et Concert.

PIE QUI CHANTE. — 8 h. 30, Les Chansonniers et 1917 ? — *Oui*, revue.

CADET-ROUSSELLE. — 8 h. 30, *La Caissière.*

NOCTAMBULES. — 8 h. 30, *Les Chansonniers.*

LE PERCHOIR. — 8 h. 30, *La Revue du Pinard.*

MOULIN DE LA CHANSON. — 8 h. 30, *Tu ciseilles le Barbelé*, revue.

LA CHAUMIERE. — 8 h. 30, Les Chansonniers et *Bougri de Bougra*, revue.

ALHAMBRA. — 8 h. 30. *Attractions.*

ARTS. — 8 h. 30, *Le Petit Pacha.*

Cinémas

VAUDEVILLE. — *Christus* avec orchestre et grand orgue. — Tous les jours, matinées à 2 h. 15 et 4 h. 15. Soirée à 8 h. 30 samedi et dimanche. Séances permanentes de 2 h. 15 à 11 heures.

OMNIA PATHE. — *La Chanson du Feu* (Mlle Robinne et M. Croué); *Rigadin persécuté par Octavie* (Prince et Lucy Mareil); *Une visite à la Pouponnière; Rocengar*, 1er épisode, *Les torches vivantes* (Miss Grace Darmond); Les Actualités, etc...

Courrier des spectacles

PORTE-SAINT-MARTIN. — L'effet formidable, l'intense émotion patriotique que produisent, à la Porte-Saint-Martin, sur un public saisi, empoigné, les scènes admirables de *La Flambée*, sont la conséquence de l'interprétation remarquable où l'on voit Mme Blanche Dufrêne, au talent si vivant, si humain, dans Monique Felt. M. Damorès, de si puissante allure en colonel Felt. M. Bourdel, d'une autorité calme et réfléchie dans le ministre, et MM. Jean Duval, Collen, Monteux. Leur succès est énorme et il est mérité. Dimanche, matinée à 2 h. 15.

CONCERT MAYOL. — Matinée et soirée, 2 dernières : *Polaire, Polin, Marjal.*

NOUVEL-AMBIGU. — Le succès du *Mariage de Mlle Beulemans*, que le Nouvel-Ambigu vient de reprendre, a été énorme. Comment le public n'aurait-il pas fait fête à cette comédie si amusante et si comique, où le dialogue est rempli de bonhomie et d'esprit. Voilà un spectacle qui réjouira les familles qui pourront aller sans crainte se distraire au spectacle le plus divertissant qu'on puisse voir.

En tête de l'interprétation, nous remarquons MM. Félix Gandéra, Max Flor, Bosman, Marvinis, Mathis ; Mmes Hélène Dieudonné, Mad Brenda, Willems. Dimanche, matinée à 2 h. 30.

OMNIA-PATHE. — Cette semaine : *En Détresse*, d'après le roman de Jules Mary, interprété par Louis Delaunay (de la Comédie-Française) ; *Pour les beaux yeux de la danseuse*, avec la belle Sérana ; le 2e épisode de *Ravengar*, et les dessins animés : *Ah ! quel sale gosse !* Les actualités de la guerre sont variées et nombreuses, et comprennent notamment l'assaut de Moronvilliers. Tel est le programme toujours varié et intéressant que l'on trouvera dans la salle la plus élégante et la mieux ventilée des boulevards.

Les Services du BONNET ROUGE

NOS PERMANENCES

Notre collaborateur chargé du service des renseignements recevra samedi, de 11 heures à midi.

REPONSE AU LECTEUR

Il est répondu dans les trois jours à toute demande de renseignements par lettre, soit par la voie du journal, soit par lettre particulière s'il est joint un timbre pour réponse.

Le gérant : Léon Bailly.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE — PARIS-RIVE GAUCHE

Imprimerie spéciale du *Bonnet Rouge* 18, r. N.-D. des Victoires Paris (2e)